

Notice du Chef de la Division des Affaires étrangères du Département politique, P. Bonna¹

JF

Berne, 29 juin 1936

M. Bührle, Consul général d'Ethiopie à Zurich, vient me voir en rentrant de Genève, où il est allé présenter ses devoirs au Négus². Le Négus l'a chargé:

- 1) d'insister à nouveau pour qu'il soit autorisé à aller résider à Vevey;
- 2) de tenter d'obtenir que le Ras Nassibu, qui est atteint de tuberculose pulmonaire et dont le passeport porte un visa valable jusqu'au mois de septembre, soit autorisé à aller faire à Leysin ou à Davos un séjour de montagne qui lui a été prescrit par les médecins.

Sur la première question, j'ai exposé à M. Bührle, qui les comprend parfaitement, les raisons qui empêchent le Conseil fédéral d'accorder l'hospitalité à un souverain qui se considère encore comme belligérant. M. Bührle ne me cache pas que la raison principale de cette insistance est une question d'argent. L'Empereur n'a pas emporté de très grandes ressources avec lui et il lui paraît dur de ne pas pouvoir tirer parti de sa villa de Vevey en l'habitant ou en la vendant. Je réponds à M. Bührle que, lorsque les circonstances auront changé, le Conseil fédéral réexaminera volontiers la possibilité d'accorder asile à Hailé Sellasié, mais qu'il est nécessaire qu'à la fin de l'Assemblée de la Société des Nations, le Négus et sa suite quittent le pays.

En ce qui concerne le Ras Nassibu, j'ai réservé ma réponse. J'incline à penser, toutefois, qu'il y aurait un peu d'inhumanité à empêcher un homme malade de venir se soigner dans notre pays, s'il est bien entendu, comme M. Bührle me l'a affirmé, qu'il s'abstiendra de toute activité politique durant son séjour à la montagne³.

1. *Annotation manuscrite de Motta*: D'accord. 29. 6. 36.

2. *Sur l'arrivée du Négus Hailé Sélassié à Genève, cf. lettre de Motta à la Légation de Suisse à Londres, du 29 juin*:

Ainsi que vous l'aurez lu dans la presse, l'Empereur Hailé Sellasié est arrivé dans notre pays le 26 juin au matin, par un autre train que celui qui nous avait été indiqué par votre intermédiaire. Ce changement de programme ne nous a pas été annoncé, mais il n'a pas, cependant, été ignoré de tout le monde puisque, selon la presse socialiste, un millier de personnes se trouvaient à la gare de Cornavin pour acclamer le Souverain détrôné. Ce petit fait illustre assez bien les méthodes de battage politique auxquelles recourt l'entourage du Négus et permet de juger la portée qu'il convient d'attacher aux critiques très violentes que la décision du Conseil fédéral concernant les conditions de séjour en Suisse a suscitées, à l'étranger et dans notre pays, dans les journaux inféodés au «Front populaire».

Ces critiques sont regrettables, mais elles étaient inévitables et ne sauraient nous influencer. Il convient, sans doute, de les prendre avec philosophie et d'éviter toute polémique à leur sujet.

[...](E 2001 (C) 4/92.)

3. *Sur le séjour en Suisse du Ras Nassibu, décédé à Davos en octobre 1936, cf. toujours E 2001 (C) 4/92.*